

Clamart

 Avez-vous des commentaires à ajouter sur la situation de l'usage du vélo dans votre ville ?

 Clamart comme les communes avoisinantes est loin d'être plate. Une aide pour l'achat d'un VAE, encore plus intéressante pour un cargo, aiderait à fluidifier la circulation. Un garage sécurisé à la gare serait rassurant. Et reouvrez svp une piste cyclable dans le secteur des travaux de la gare (voie perpendiculaire au lidl)

 Les axes Jean Jaures et Victor Hugo sont les seuls à offrir aux vélos une piste partagée correcte

 Le principal problème de Clamart est la place inexistante des espaces réservés au parking de vélo sécurisé à proximité des transports. Par ailleurs la multiplication des chantiers de construction qui empiètent sur la voie publique rend la circulation à vélo encore plus dangereuse. Enfin la priorité donnée à la voiture pour les parkings en épis a encore réduit la largeur des voies de circulation rendant impossible la mise en place d'une voie réservée aux vélos.

 Clamart connaît actuellement de nombreux chantiers de voirie et de transports: aménagement de la rd2 en lien avec le futur tram T10, et en particulier de son terminus sur la place du Garde; construction de la gare GPE de la ligne 15, sur le site de la gare Transilien existante. Rien n'est fait pour faciliter la vie des cyclistes (et des piétons) aux abords de ces chantiers. Bien au contraire, la circulation et le stationnement sont plus difficiles pour eux. Et pour l'avenir, ces grands projets ne font pas, ou presque pas, de place aux vélos. La ville donne des coups de peinture sur les voiries à 30 km/h pour indiquer les DSC mais aucune vraie communication n'a été faite depuis quelques années sur le partage de la rue. Il n'y a pas de réelle politique vélo.

 La mairie met toujours le trafic automobile avant. Les aménagements pour les vélos datent du maire précédent. La seule action récente a été "cosmétique" avec la peinture des signes "vélos" sur les routes.

 systématiser les stationnements vélo notamment dans le centre ville et les commerces. séparer les pistes cyclables de la voie avec des voitures pour que les enfants puissent les utiliser

 NON

 Manque de pistes séparées de la circulation Et se retrouver dans le couloir de bus, c'est hyper dangereux

 ***** Le long de la D906 rénovée (Pavé blanc au Rond point du Petit Clamart), une piste cyclable aménagée (du côté Paris province), Bien, mais toujours encombrée par des véhicules utilitaires (Dock de Clamart, etc ...). De plus, la circulation cycliste au carrefour du Petit Clamart est incompréhensible, voire dangereuse. ***** Descente de la N306 autoroutière jusqu'à la Porte Jaune et la rue de Paris vers Bièvres : une alternative moins dangereuse est souhaitée, même si parcourue rapidement. ***** Montée de la N306 (de la limite de département Essonne-Hauts de Seine jusqu'au Petit Clamart) : l'ENFER, la piste Cyclable (sur la fin mal entretenue) s'arrête brutalement, une glissière de protection, puis des plots anti-stationnement, empêchant l'accès à la chaussée, où la circulation à vélo est dangereuse.==> SVP, établir au moins une liaison à contre sens rue Nicéphore Niépce pour rejoindre la route de Verrières, qui permettrait alors de rejoindre le Carrefour du Petit Clamart, puis la nouvelle piste le long du D906. ***** Accès à la zone Novéos, depuis le Petit Clamart: une piste cyclable longe la A86 (côté Nord) OK, mais SVP aménager un accès direct à niveau vers l'avenue Réaumur, sans devoir se payer les escaliers ! ***** Accès à Novéos, depuis Bièvres (Porte Jaune) : une excellente piste bétonnée monte depuis Bièvres (route de la Sygrie), mais après (sauf à passer par la ferme de Malabry et son carrefour)? ==> Merci d'ouvrir un accès permanent vers la Boursidière (et Novéos) via la Route de Saint Cyr, ou par le Chemin des Cavaliers, rendu cyclable et prolongé jusqu'au rond-point nouveau. ==> voici une alternative au trajet N306-Petit Clamart (pour les vélos électriques). ***** Autre alternative à la 306 via le bois de Verrières: Merci de rendre praticable en vélo le Chemin des Mulets (Bois de Verrières), permettant depuis la gare de Bièvre (RER) de rallier la route de Verrières, ledit Chemin des Mulets, la route de grande ceinture, la Route de Bièvres, le carrefour de l'Obélisque, puis au choix via la Ferme de Malabry (existant) ou la Boursidière (à créer, cf. ci-dessus)

 Le Maire prévoit une troisième voie automobile au milieu de la forêt (av. Claude Trébignaud) et pas de piste cyclable!!!

 Les élections municipales approchent, le marquage dans les rues à sens unique vient d'être récemment refait.

 La circulation à vélo est un enjeu politique et public pour la santé, l'environnement et la responsabilité collective. Alors pourquoi est-ce si difficile de soutenir cette évidence ?

 Des stationnements plus nombreux vers la gare, le collège Alain Fournier et le lycée Monod, mais aussi plus commodes (largeur suffisante entre chaque attache, ce qui éviterait de se contorsionner ou de se salir en attachant les vélos) mais aussi plus sécurisés (offrant plusieurs points d'attache) seraient bienvenus.

- Il faut développer les espaces de stationnement des vélos et sensibiliser les conducteurs aux voies en double sens (possibilité de prendre les sens interdits)
- pas suffisamment de bornes de stationnement et sécurité vélo en direction des enfants.
- Il faudrait un local sécurisé pour déposer les vélos en Meudongare de clamart de taille correcte. Il faudrait pour ceux qui veulent prendre leur vélo dans le train que l'éventuel non fonctionnement des ascenseurs soit indiqué de façon bien visible avant les tourniquets
- Avec la nouvelle mandature la politique cyclable de la ville s'est détériorée et je trouve ça fort regrettable
- Pas de piste cyclable qui relie le haut et le bas de la ville, il faudrait une piste cyclable le long de la route qui traverse la forêt
- Les itinéraires cyclistes non sécurisés et les double sens ne sont pas toujours bien pensés. Mais la politique semble s'améliorer
- malheureusement, à Clamart la voiture est reine, le maire actuel ayant avant tout créé davantage de place de parking aux abords des boulangeries et autres commerces de proximité...
- Il manque d'emplacements sécurisés pour garer les vélos à la gare
- Le privilège largement accordé à la voiture empiète sur les autres possibilités de déplacement : les automobiles ont toujours la priorité, l'espace de circulation est limité à la largeur d'une automobile, surtout quand on est dans une rue avec un stationnement en quinconce. Je prends peu le vélo dans un premier temps car je me déplace peu dans Clamart, mais quand c'est le cas (j'ai quand même des courses, des choses à faire plusieurs fois par mois) j'ai souvent hésité longtemps avant de le prendre à cause du stationnement à l'arrivée et de la pénibilité que je prévois être celle de mon trajet.
- Les petits trous dans les rues sont fréquents et très dangereux pour les cyclistes. Surtout la nuit.
- Il ne faut pas se cacher la vérité, le maire actuel de Clamart, Jean Didier Berger, est un homme du 20ème siècle qui ne pense qu'aux bagnoles. Donc pour lui, le vélo, c'est le dimanche dans le bois, rien de plus.
- Des améliorations certaines mais pistes cyclables partagées avec bus et taxis ou très étroites et non séparées des voitures. Il manque encore des stationnements vélos ceux existants sont souvent utilisés par les scooters.
- La nouvelle municipalité a supprimé les "couloirs avec margelles" pour les bus/vélos au profit d'un simple marquage au sol. Cela a pour effet la circulation et le stationnement facile pour tout véhicule y compris sur les pistes cyclables ! Dommage ! Ce n'est qu'un exemple parmi d'autres à Clamart !
- Des circuits plus sécurisés seraient bien
- La dynamique est plutôt à mettre des bâtons dans les roues aux vélos plutôt qu'à soutenir les usagers. Je me mets en danger régulièrement à cause des mauvais aménagements. Je suis obligé de rouler sur le trottoir de temps en temps pour ne pas me mettre trop en danger. La mairie est très hypocrite, elle a interdit la venue des associations d'usagers cyclistes sur le forum des associations, tout en publiant un article "Clamart aime les vélos" pour préparer les élections municipales. La mairie ne répond jamais à nos lettres concernant nos requêtes pour améliorer nos circulations quotidiennes. Les agents de nettoyage rabattent les morceaux de verre sur les pistes cyclables ou sur la droite de la route, alors que les vélos sont les plus vulnérables sur la routes.
- Super M Le Maire !
- Une ville faite pour le vélo !
- Faire du vélo à clamart est très satisfaisant
- Le vélo a sa place à clamart
- L'impression générale est l'harmonie et le respect
- Non
- Sur les zones à 30, on peut faire du vélo mais beaucoup d'automobilistes se plaignent encore quand on est à contre sens ! Très très peu de pistes cyclables vraies
- Les sas vélos ont disparu, pas ou trop peu de panneaux pour autoriser les vélos à passer à certains feux rouges.
- Il y a encore des efforts à faire
- je pense que les voies cyclables en sens interdit est TRES dangereux
- Clamart, c'est le paradis de la voiture. Les vélos peuvent profiter du peu qu'il reste. Les points positifs sont la présence d'arceaux vélos partout dans le quartier gare, et le droit d'utiliser les voies de bus pour aller à la mairie. Pour les pistes cyclables, elles sont tellement risibles au quartier gare que même les bus de la ville clamibus s'en servent de parking.
- c'est urgence pour le bien être des Clamartois et pour la planète de développer le vélo à Clamart pour les enfants, les adultes et les seniors, vite !!!

→ La ville est très pentue entre le centre et la partie jardins parisiens et haut de Clamart donc pour un certain nombre de personnes sans vélo électrique cela peut être difficile

→ Le cyclisme au quotidien est un phénomène assez nouveau. Beaucoup ne regardent le vélo que comme un loisir. Et pourtant. La cohabitation avec les automobilistes ne fait que commencer. Et il y a un gros besoin de communication des uns vers les autres.

→ Gros problèmes de communication - éducation des usagers sur le partage de la route (exemple avec sas à vélo envahis par 2 roues motorisés et voitures par défaut d'information souvent)

→ D'une manière générale nous vivons surtout sur l'acquis de la municipalité précédente. La présente ne fait pas beaucoup d'efforts ; il y a notamment des points noirs importés liés à des travaux de longue durée, mais aussi une piètre attention de base.

→ Clamart ville agréable

→ De belles améliorations en faveur des cyclistes à Clamart

→ La Mairie de Clamart est un exemple de ceux que les mairies devraient faire pour les usagers du vélo !

→ Pas grand chose de fait en faveur des cyclistes

→ La remontée des voies en sens unique est très dangereuse, surtout lorsque ces voies sont pourvues de virages serrés, qui limite la visibilité. Cette situation est d'autant plus dangereuse que la matérialisation de la piste cyclable n'est pas bien entretenue (la peinture s'efface avec le temps). Enfin, malgré une limitation de vitesse à 30Km/h, peu d'automobilistes la respecte ...

→ Incitez les gens à utiliser un vélo en remettant la prime pour les vae.

→ Clamart fait la part belle à la voiture à contre courant de ce qu'il devrait faire. Pas de stations pour vélo. Pas de prime à l'achat ta la seule associations vélo est malmenée par la mairie

→ Plus de pistes cyclables et mieux les entretenir

→ La sécurisation des espaces cyclables est un point crucial du développement du vélo en France. Aujourd'hui, les pistes cyclables ne sont que des bandes blanches tracées au sol et elles ne protègent absolument pas les cyclistes, et c'est un frein majeur au développement du vélo en ville sur toute la population.

→ Trop de discontinuités entre les portions de pistes cyclables

→ De gros efforts ont été faits pour favoriser l'usage du vélo par la municipalité précédente (double sens cyclables, garages à vélos à la gare, limitations de vitesse en zones résidentielles, zones mixtes piétons-vélo). Mais en zone résidentielle urbaine, l'espace reste partagé avec les véhicules, et il semble difficile de faire autrement. Facteur limitant l'usage du vélo dans la ville, le relief !

→ Dégradation des conditions dues aux travaux du T10 et pas de piste cyclable spécifique le long de la T6 = nul !!!

→ quelques double sens vélo à ajouter en particulier sur les avenues, moins de voitures seraient bénéfiques

→ Il y a un problème récurrent d'entretien de la voirie sur l'espace à droite où circulent les vélos. Les nids de poules, trous de travaux mal rebouchés sont légion. Il y a une gare SNCF à Clamart et les vols de vélos y sont fréquents. De quoi décourager les bonnes volontés. Dommage de faire payer si cher aux collectivités l'arrivée de VELIB sans sécuriser un minimum les parcours.

→ Je ne fais plus de vélo car me l'a volé à mon domicile dans une voie privée et quand je circulait j'avais peur à chaque instant au vue des véhicules et de l'impossibilité de le stationner ou que ce soit.

→ La cyclabilité de la ville de Clamart repose sur l'existant, vestiges du passé. Rien n'a été fait ces dernières années par la municipalité, et les mesures mises en lumière sont celles de la région (véligo). Les associations ne sont pas consultées, dans les projets futurs la problématique du vélo n'est jamais pensée, notamment la continuité des pistes. exp parking sécurisé pour les vélos, sans liaison cyclable sûr avec le centre ville voisin

→ Mettre des pistes cyclables, ce n'est pas suffisant. Il faut que les véhicules motorisés acceptent de partager la route avec les cyclistes. Les cyclistes doivent absolument respecter le code de la route et s'équiper correctement (casque, gilet fluo, lumières avant et arrière, rétroviseurs). Rappelons que sur la route nous sommes les plus lents, les plus fragiles et les moins visibles et les plus silencieux. A ce titre, je pense que la réglementation cycliste devrait s'inspirer des règles de sécurité routière des motards (voir les 12 fiches du permis moto).

→ La municipalité précédente avait initié une vraie réflexion et mené des travaux d'aménagement en faveur du vélo. Ce n'est absolument pas la priorité de la municipalité actuelle hormis pour la communication.

→ La ville s'urbanise beaucoup au détriment de toutes les circulations douces. Le choix est clairement celui du tout voiture. Les zones de travaux neutralisent ou détériorent souvent les pistes existantes. Les marquages s'effacent peu à peu et ne sont que rarement refaits. Les pistes cyclables servent très souvent de zone de stationnement. La vitesse des véhicules et leur taille de plus en plus imposante rendent les double sens cyclables dangereux. Les sas vélos sont rarement connus et

respectés. Bref, lorsqu'aucune volonté de développement des circulations douces n'est affichée, les véhicules motorisés envahissent tout l'espace en toute impunité.

→ Quand aurons nous la possibilité de laisser notre vélo en sécurité à la gare sncf?il y a des espaces pour les vélos mais les vols sont trop nombreux.

→ L'ancien maire faisait tout pour les vélos ça a bien changer

→ La ville vit sur des acquis antérieurs à la municipalité actuelle mais ne fait rien pour augmenter le déplacement à vélo.

→ La mairie actuelle ne s'occupe que des voitures et de leur stationnement à contrecourant de ce qui se passe ailleurs. Mais c'est marant juste avant les elections elle ne parle plus que des avantages du vélo. Il faut dire que les verts on fait 18% aux européennes donc on sent bien que notre maire n'est pas très à l'aise avec ça, il est temps d'en changer.

→ Trop de travaux a Clamart ! Dangereux pour les cyclistes, route non refaite, trou ... Stationnement en double file gênant

...

→ pas de continuité dans les grands axe, sas vélo non respecté, marquage souvent effacé

→ Tous les projets d'urbanisme de la ville de Clamart favorisent nettement la voiture... Alors que la population de cyclistes (résidents ou de passage) est une des plus importantes du département (92) !

→ Non

→ J'y passe tous les jours de travail la semaine entre Meudon et Chatillon, et à part quelques triangles aux feux, quasi rien pour les vélos, ce n'est pas la partie la plus agréable du déplacement

→ je constate de plus en plus d'infractions au code de la route de la part des automobilistes dans Clamart, rien n'est fait pour les sanctionner. De même pour les cyclistes qui ne s'arrêtent jamais au feu rouge et grillent la priorité aux piétons.

→ A quand un plan vélo digne de ce nom à Clamart ? Avec entre autre : stationnement, pistes cyclables sécurisées, vraie liaison avec les communes voisines, ralentissement des voitures et verbalisation des contrevenants

→ Notre maire n'est pas du tout sensible à la circulation des vélos. Sa préoccupation est le tout voiture (places de stationnement, parking, prise sur les espaces verts pour augmenter les voies de circulation

→ Il est urgent d'aménager cette ville et de creer des parking à vélo plus nombreux et vraiment sécurisés à la gare et en centre ville.Merci

→ Je pratique le vélo en ville à Clamart (et dans de nombreuses villes de la Région Parisienne) depuis plus de 15 ans. C'est à la lumière de cette expérience que je considère que Clamart n'a pas développé de véritable politique cyclable au cours des dernières années. Si les DSC sont généralisés et si quelques itinéraires protégés existent, il manque beaucoup d'infrastructures sécurisées, l'offre de stationnement aux endroits de forte concentration (gare, marchés, lieux culturels) est très insuffisante, la question des vols de vélos n'a pas été traitée; enfin, la communication pour promouvoir l'usage du vélo est quasi-nulle, seule une communication pré-électorale opportuniste donne l'illusion que la mairie s'intéresse à la question alors que l'absence de réalisations sur les sujets ci-dessus montre le contraire.

→ A part les grands axes, il n'y a pas de pistes cyclables dignes de ce nom, les parkings vélos sont rares, les services pour faciliter l'utilisation/réparation/entretien du vélo (à part rayon vert qui ouvre peu de jours dans la semaine) sont introuvables. Donc en cas de pépin, il faut aller à Boulogne, ou dans le 15ème... l'usage du vélo reste très marginal à Clamart, parce que peu encouragé et facilité.

→ Developper les pistes cyclables et sécuriser les cyclistes

→ Ras

→ On ne tire pas sur les ambulances Pourquoi, la mairie de Clamart, tire-t-elle sur les cyclistes ?

→ SAS vélo pas souvent respecté par les automobilistes/scooters.

→ il serait temps de mettre plus de pistes cyclables et surtout dans la forêt !

→ Il est vraiment regrettable que la municipalité actuelle de Clamart n'écoute pas les usagers, allant même jusqu'à exclure des associations du Forum des associations, et limite sa politique vélo à quelques coups de peinture sur la chaussée sans cohérence globale.

→ il est dangereux de circuler à travers Clamart en venant d'Issy les Moulineaux et en allant vers Chatillon. Ce n'est pas mieux à Chatillon. Légèrement mieux à Issy.

→ Avec la forêt et les espaces verts, la ville a un fort potentiel pour proposer des itinéraires cyclables mixtes exceptionnels, mais apparemment les élus et les associations d'usagers préfèrent se battre pour s'approprier le moindre bout de bitume qui apparait, sans même se concerter avec les villes voisines. Bref; c'est la jungle.

→ Il faut des stationnement sécurisés et très nombreux près de la gare sncf avec des bornes de recharge électriques On m'y a volé 5 vélos en 10 ans !

- ➡ Le maire de Clamart n'a aucun goût pour les circulations douces. Il ne met son énergie et les moyens de la commune qu'au service de la circulation automobile. Son discours est en total inadéquation avec la réalité
- ➡ Clamart est une ville où le maire n'a toujours pas compris que l'époque du tout vélo est révolue
- ➡ La mairie actuelle n'a aucune véritable politique cyclable malgré ses affirmations récentes se basant sur la remise en peinture de petits vélos dans les rues...
- ➡ Manque de piste cyclable séparée sur les grands axes hors tram
- ➡ Le maire de la ville est 100% voiture, il crée des parkings et des places uniquement pour les voitures et des voies supplémentaires voiture le long du tram ce qui devrait être plutôt l'inverse.
- ➡ La situation s'est terriblement dégradée avec la nouvelle mandature. Aucun des nouveaux aménagements routiers n'a intégré de voie cyclable et aucun itinéraire cyclable n'est prévu pour contourner les innombrables travaux. La prise de conscience de l'expansion du vélo à Clamart est PATHÉTIQUE !
- ➡ Depuis 2014 et l'élection du maire actuel, la situation du vélo s'est dégradé à Clamart. Que ce soit en matière d'infrastructures cyclables, et de stationnement, de communication et de pédagogie sur les bonnes pratiques à promouvoir, on n'y est clairement pas.
- ➡ Malgré ce qu'il dit en période électorale, notre maire n'aime pas le vélo, il favorise la voiture.
- ➡ Besoin absolu d'emplacements de stationnement vélo sécurisés
- ➡ L'aménagement du TRAM T6 de porte de Chatillon presque jusqu'à l'A86 n'a pas prévu de pistes bien conçues. C'est une énorme occasion manquée pour développer l'usage du vélo.
- ➡ Oui nécessite à Clamart d'avoir des parking à vélos.
- ➡ Une commune qui veut des cyclistes dans sa ville met en place des infrastructures pour les vélos et surtout COMMUNIQUE aux usagers de la route (c-à-d les voitures et 2 roues motorisés) sur le respect du cycliste et la dangerosité de leur irrespect quotidien. Je suis chaque jour choquée de leur comportement irrespectueux et dangereux, sachant que je transporte en plus un enfant. Merci.
- ➡ Rien n'est fait par la municipalité actuelle, elle n'a juste pas supprimé ce qui pré-existait pour les vélos. La mairie favorise le parking pour ceux qui prennent leur voiture quotidiennement: stationnement payant en journée et gratuit de 18h à 9h. Dans le même esprit elle considère qu'une voiture est ventouse au bout de 15 jours et peut alors être mise à la fourrière. Elle crée des parking 2-roues avec un écartement tel que les 2-roues motorisés les accaparent.
- ➡ Encore beaucoup à faire pour le vélo.
- ➡ Il y a encore beaucoup d'effort à faire à Clamart comme augmenter les pistes cyclables, augmenter les emplacements pour garer son vélo, communiquer sur la nécessité d'utiliser le vélo ou les moyens de transport vert pour respecter l'environnement et ainsi diminuer l'usage de la voiture en ville!
- ➡ Le nombre d'usagers quotidien du vélo a considérablement augmenté mais l'infrastructure n'est pas toujours adaptée aux besoins qui en découlent : toujours pas de parkings sécurisés (à la gare par ex), aucune communication sur les contresens (qui légitiment la circulation opposée des vélos et suscitent l'agressivité de certains conducteurs), certains points d'accroche ont été supprimés,
- ➡ Aucune volonté de la mairie de faciliter les déplacements à vélo ici c'est plutôt TOUT POUR LA VOITURE
- ➡ Le maire de Clamart met très clairement la priorité sur l'usage de la voiture au détriment du vélo qui semble n'être pour lui qu'un accessoire de loisir. Par exemple, il travaille dur pour l'élargissement de voie automobile et l'installation de parking sous terrain, refuse d'entrer dans la ZFE et ne fait rien pour développer les pistes cyclables ou les équipements de parking pour les vélos. Vivement que Clamart sorte des années 80 pour entrer dans le XXIe siècle.
- ➡ A Clamart, la voiture est reine : les actions favorables au vélo sont simplement des actions de communication, on coupe des arbres pour faire des places de parking.
- ➡ il reste beaucoup d'effort à faire
- ➡ Lourds travaux pendant plusieurs années (Gare Grand Paris, T10 & enterrement lignes HT, échangeur Petit Clamart, nouvelles résidences) : aucun aménagement pour les vélos sur ces zones de chantier. Automobilistes et piétons pas assez bien informés/attentifs aux contresens cyclables. Certaines rues étroites ont un sens de courbure et un côté de stationnement qui rendent dangereux le contresens cyclable.
- ➡ Piste cyclable sur la RD2 s'arrête place Marquis : toute la montée vers le petit Clamart s'effectue ensuite sur une autoroute non protégée et très peu large sur la partie rue du Président Roosevelt.
- ➡ Il est dommage que lors de travaux de réfection de voirie majeurs, on continue à faire des pistes mixtes piétons / vélo sur les trottoirs sans délimitation suffisante.
- ➡ Clamart est en pleine expansion et la place dans les futurs projets du vélo est bien représentée

-  Non
-  Peu de considération pour le vélo à Clamart. Pas beaucoup de stationnement vélo, peu d'infrastructure
-  Axes majeurs aménagés mais mal conçus pour le déplacement utilitaire
-  C'est grâce à la Police municipale, très présente à Clamart, que la sécurité et la sûreté de la circulation en vélo est assurée : pas d'automobilistes fous roulant à toute allure, pas de stationnement de voitures empêchant le passage... et sans doute, pas de vols chez soi ou sur les parking. Je tiens à le souligner car c'est grâce à la police municipale que je me déplace en vélo!...
-  Clamart et le vélo. J'adore
-  Content!
-  Depuis la nouvelle municipalité beaucoup d'efforts ont été réalisés merci
-  Elle est bonne, le maire fait beaucoup pour Le vélos et le bien être de tous, peu importe le mode de déplacement.
-  Très beaux efforts du maire
-  La Ville de Clamart est attentive aux cyclistes et à faire cohabiter tous les modes de déplacement.
-  On peut même pas monté au heures creuse sont vélo juste la monté du tram. T6.. De chatillon à soleil levant.. Il y a du boulot.. Trotinette oui.. Par contre..
-  Il est regrettable que depuis 2014 la situation des cyclistes se soit dégradée : alors qu'une vraie politique en faveur du développement du vélo avait été mise en œuvre, comparable)à celle de Sceaux (co- prix du guidon d'or) le maire sortant a depuis 2014 abandonné toute nouvelle initiative et considérablement accru la place de la voiture (stationnement en surface multiplié, augmentation du trafic automobile gênant pour les vélos, réfection des routes sans aucune nouvelle voie cyclable, pas de nouvelles voies en zone 30 ou zone de rencontre....) Mépris pour l'association de promotion du vélo (Les Dérailleurs) jusqu'à présent, pas écoutée et pas consultée sur les aménagements.
-  Depuis l'ancien maire, RIEN n'a été fait pour améliorer la circulation des vélos... . Il faut de toute urgence créé des pistes cyclables dans les grands axes....
-  Pas mal de fausse communication "vélo", la réalité c'est le choix tout voiture qui a été fait par le nouveau maire en 2014.
-  La mairie parle de plan vélo mais en réalité il n'y a rien d'autre qu'un coup de peinture sur des bande cyclables déjà existant voire même la suppression de certaines bandes cyclables. Clamart regresse.
-  Comme beaucoup de communes concernées par l'arrivée du Grand Paris il y a beaucoup de travaux. Les velotaffeurs espèrent qu'ils seront pris en considération dans les schémas urbanistiques. Nous sommes de plus en plus nombreux mais notre maire ne nous voit pas et les automobilistes se croient encore les rois du pétrole... pour l'instant nous n'avons pas beaucoup d'espoir pour le grand virage écologique.
-  Non considéré
-  Comme rien n'est fait à Clamart pour développer l'usage du vélo, l'éducation des automobilistes est au niveau zéro. Personne ne respecte les sas vélo et quand on passe au panneau M12 on se fait klaxonner, pour citer de simples exemples.
-  Il ne suffit pas de dessiner des sas vélo et des vélos dans les contresens cyclables pour devenir ville cyclable... des infrastructures indépendantes de la circulation, protégées, notamment au niveaux d'axes comme vers la place du Garde en direction de Paris, sont indispensables.
-  Le Maire, vélophobe et autophile, a la main mise sur tout le territoire (grâce à ses nombreuses casquettes) en matière d'aménagement de voirie. La situation n'est pas prête de s'améliorer à Clamart malgré le travail des Dérailleurs.
-  Bande cyclables trop étroites, peu visibles, non respectées par les autres usagers.
-  La situation a empiré depuis 2014 avec l'élection d'une majorité pro-voiture. Pas de nouveaux aménagements cyclables, suppression d'aménagements existants (!). Je n'ai jamais vu autant de bandes cyclables étroites (moins d'un mètre de large) qu'à Clamart.
-  Non
-  La politique de la mairie consiste à construire des logements, des parkings pour les voitures et à expliquer ensuite qu'il faut davantage de routes pour que les voitures puissent circuler. Rien n'est fait pour promouvoir le vélo, les élus pensent encore que "no parking (pour les voitures), no business". Autre preuve de l'importance donnée à la voiture : Clamart refuse la mise en application de la ZFE